

SEANCE DU 02/11/2021

Convocation du 27 octobre 2021

Conseillers présents : 10 (DEISS Michelle, DEMANNE Thomas, HILT Joelle, ISS Claire, KLEIN Alexis, KLEIN Pascal, MULLER Olivier, SAND Christophe, VOLLMER Jean-Philippe, WOYNAS Aurélie)

Conseillers excusés : 1 (HEINTZ Laurent)

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 5 octobre 2021
3. Vente des parcelles et des vestiaires du terrain de football
4. Divers et communications

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le maire déclare la séance ouverte et fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur SAND Christophe, conseiller municipal, est désigné à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 OCTOBRE 2021

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 5 octobre 2021. (1 abstention : ISS Claire)

VENTE DES PARCELLES ET DES VESTIAIRES DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le maire informe le conseil municipal que la promesse de vente signée au bénéfice de la SAFER dans le cadre de la vente des parcelles du terrain de football et des vestiaires/club house, annonçait une superficie totale de 1 ha 74 a 14 ca pour un montant de 15 000 €.

Il explique à l'assemblée qu'une différence de surface (1 a 48 ca) a été constatée lors de l'arpentage (Section 7 parcelle 1). L'ensemble de parcelles de terrain passe ainsi d'une superficie de 1 ha 74 a 14 ca à une surface totale de 1 ha 75 a 62 ca. Par conséquent, le prix de vente, initialement annoncé pour un montant de 15 000 € dans la promesse de vente, passe à un total de 15 059,20 €.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer l'acte de vente au prix final de 15 059,20 euros au bénéfice de l'acquéreur.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, décide, à l'unanimité :

- d'approuver la vente des parcelles du terrain de football et du bâtiment des anciens vestiaires/club house.
- d'autoriser le maire à signer l'acte de vente au bénéfice de l'acquéreur.
- de fixer le prix de la vente à 15 059,20 €.

DIVERS ET COMMUNICATIONS

Le maire rend compte des dernières décisions prises dans le cadre de la gestion communale et dans celui de ses délégations et procède à diverses communications :

- Une proposition de vente d'un terrain cité Westerfeld sera faite au propriétaire de la parcelle voisine au prix de 5000 € pour une surface d'1 are 27 ca.
- Les diagnostics amiante et plomb ont été réalisés dans les bâtiments communaux.
- La commune a payé 9 169 € au titre de la taxe foncière.
- Un devis d'un montant de 1 692 € a été reçu en vue de la mise en place de portes coupe-feu dans les écoles. D'autres offres doivent suivre.
- Un magicien interviendra pour animer le repas des aînés pour un montant de 200 €.
- La cotisation au SDIS va être réévaluée. Pour la commune de Rothbach, la hausse répercutée s'élèvera à 370,24 € lissés sur 3 ans.
- L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a été maintenue pour les 5 prochaines années.
- La réunion du calendrier de fêtes et manifestations 2021 se réunira en mairie le 23 novembre prochain à 19h15.
- Le logement communal situé au deuxième étage de la Résidence du Lavoir a été libéré au 31 octobre. Il doit être remis en location prochainement après quelques petits travaux de peinture qui seront réalisés par des membres du conseil municipal. Il faudra également prévoir l'achat de 3 stores occultants à installer sur les fenêtres de toit et éventuellement d'une cuisine équipée.

HILT Joëlle fait le compte-rendu du dernier conseil d'école :

- La directrice aurait besoin d'un nouvel ordinateur, de casques pour les élèves, d'un clavier et d'une bombe nettoyante pour le matériel informatique.
- L'installation de panneaux en liège est souhaitée dans l'école rue Creuse.
- La professeure des écoles signale également un problème de chauffage à l'étage.
- Enfin, l'équipe pédagogique souhaiterait renouveler la gamme de manuels scolaires jugés obsolètes.

MULLER Olivier propose de faire don des anciens ordinateurs de l'école qui ne sont plus utilisés à une association. Les autres conseillers approuvent cette proposition.

DEISS Michelle informe que les décorations de Noël seront mises en place dans le village le samedi 27 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le maire.

Signature du secrétaire de séance : SAND Christophe
ROTHBACH, le 02/11/2021